

# **Cultivons l'avenir et plus encore**

## **Discussion des programmes fédéraux- provinciaux-territoriaux**

Conférence sur l'agriculture biologique de Guelph

Le 30 janvier 2010

Bob Watts – Agriculture et Agroalimentaire Canada

# Objectif



Donner un aperçu de :

- Cultivons l'avenir
- Initiatives fédérales seulement de Cultivons l'avenir
- Régime Bio-Canada
- Fonds Agri-flexibilité
- Initiative Agri-transformation
- Programme canadien d'adaptation agricole

# Cultivons l'avenir



- **Cultivons l'avenir (2008-2013)**
  - Accord-cadre multilatéral fédéral-provincial-territorial (FPT)
  - Vision : Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels novateur et rentable qui saisit les possibilités en répondant aux exigences du marché et qui contribue à la santé et au bien-être des Canadiens.
  - Conçu pour atteindre trois objectifs stratégiques :
    - un secteur compétitif et innovateur
    - un secteur qui contribue aux priorités de la société
    - un secteur qui gère les risques de façon proactive

# Cultivons l'avenir



- **Cultivons l'avenir (2008-2013)**

- Accord-cadre multilatéral FPT de 1,3 MM \$ sur une période de cinq ans
- Frais partagés entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux (60 % – 40 %)

Accord bilatéral Canada-Ontario

- Enveloppe fédérale-provinciale de 300 M \$ (60 % – 40 %)
- Programmes à frais partagés mis en place par le gouvernement provincial ou ses mandataires  
<http://www.omafr.gov.on.ca/french/about/growingforward/gfontario.htm>

Initiatives fédérales seulement :

- Financées et mises en place par le gouvernement fédéral (en dehors du partage des coûts 60:40)
- Les programmes pertinents pour le secteur biologique comprennent :
  - Stratégie de promotion de l'image de marque du Canada sur le marché national
  - Initiative Amélioration des tables rondes sur le chaîne de valeur
  - Initiative des grappes agro-scientifiques canadiennes
  - Programme Agri-marketing<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1204137480722&lang=fra>

# Initiatives fédérales seulement : Un secteur compétitif et innovateur



- **Initiative de promotion de l'image de marque du Canada sur le marché national (1,5 M \$)**
  - Objectif : Améliorer la compétitivité et la rentabilité des produits alimentaires canadiens sur le marché national en aidant les consommateurs à mieux reconnaître les produits alimentaires canadiens et leurs avantages sur le marché national.
  - Les consultations d'AAC avec l'industrie et les provinces ont démontré un soutien envers l'initiative de promotion de l'image de marque nationale.
  - Le travail est entrepris avec l'ACIA pour élaborer une stratégie adaptée, et sera suivi par des consultations supplémentaires pour préciser l'approche.

# Initiatives fédérales seulement : Un secteur compétitif et innovateur



- **Initiative Amélioration des tables rondes sur le chaîne de valeur (8,2 M \$)**
  - Objectif : Amélioration de la collaboration dans les chaînes de valeur afin d'élaborer une stratégie visant le succès à long terme.
  - Huit tables rondes rassemblent la chaîne complète, des fournisseurs d'intrants aux détaillants et exportateurs.
  - Les tables rondes supervisent des groupes de travail qui mettent en œuvre les priorités stratégiques.
  - La Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques a été créée en 2006.

<http://www.ats-sea.agr.gc.ca/rt-tr/index-fra.htm>

# Initiatives fédérales seulement : Un secteur compétitif et innovateur



- **Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie des produits biologiques**
  - Mandat : Établir une compréhension mutuelle des possibilités et des défis auxquels le secteur biologique fait face, puisqu'il se dirige lui-même vers une croissance plus forte et un plus grand succès.
  - Créée en 2006, la TRCVPB rassemble les représentants de l'industrie biologique pour répondre aux priorités clés et aux facteurs de succès du secteur :
    - Accroissement de la capacité d'approvisionnement
    - Développement des marchés
    - Obstacles réglementaires
    - Recherche et innovation
  - Les groupes de travail de la TRCVPB effectuent des recherches pour s'attaquer aux principales priorités :
    - Analyse du marché des semences biologiques
    - Projet visant à accroître la collaboration avec les groupes de producteurs conventionnels
    - Projet visant à atténuer les risques liés à la présence adventive d'OGM dans les cultures biologiques
  - La TRCVPB élaborera un plan stratégique afin d'améliorer la croissance du secteur biologique au Canada.

Information :

Nathalie Doré et Dennis Doermer

Agriculture et Agroalimentaire Canada

[nathalie.dore@agr.gc.ca](mailto:nathalie.dore@agr.gc.ca) / [dennis.doermer@agr.gc.ca](mailto:dennis.doermer@agr.gc.ca)

<http://www.ats-sea.agr.gc.ca/rt-tr/org-bio-fra.htm>

# Initiatives fédérales seulement : Un secteur compétitif et innovateur



- **Grappes agro-scientifiques canadiennes (76,5 M \$)**
  - Objectif : Établir un secteur agricole novateur et concurrentiel en encourageant l'industrie à faire preuve de leadership et à investir dans les sciences agricoles et l'innovation.
  - Une proposition de grappes scientifiques pour les produits biologiques a été soumise sous cette initiative par la Fédération biologique du Canada

Personne-ressource :

Ralph Martin, Centre d'agriculture biologique du Canada [rmartin@nsac.ca](mailto:rmartin@nsac.ca)

Ted Zettel, Fédération biologique du Canada [tzettel@organicfederation.ca](mailto:tzettel@organicfederation.ca)

# Initiatives fédérales seulement : Un secteur compétitif et innovateur



- **Programme Agri-marketing (97,3 M \$)**
  - Objectif : Permettre à l'industrie agroalimentaire de déterminer des priorités de marché d'exportation et à se préparer au succès sur les marchés mondiaux.
  - Le programme soutient les associations sectorielles dans le partage des coûts d'élaboration de la stratégie de développement de marchés et des activités de promotion des exportations.
  - Bénéficiaires admissibles :
    - associations nationales et alliances;
    - organismes d'aide technique à la commercialisation; et
    - petites et moyennes entreprises (par le truchement de leur association nationale).

Personne-ressource :

Danielle Provencher

Agriculture et Agroalimentaire Canada

[danielle.provencher@agr.gc.ca](mailto:danielle.provencher@agr.gc.ca)

[www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1239048540113&lang=fra](http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1239048540113&lang=fra)

# Initiatives fédérales seulement : Un secteur compétitif et innovateur



- **Programme Agri-marketing (suite)**
- Proposition Agri-marketing pour les produits biologiques
  - La stratégie internationale (SILT) et le plan de travail d'une durée de trois ans sont en cours.
  - Cette proposition sera axée sur l'Allemagne, les Pays-Bas, le Japon et les régions clés des É.-U.
  - Les activités génériques comprendront :
    - Une présence coordonnée dans les principaux salons
    - Un échange de renseignements
    - Des outils promotionnels tels qu'une base de données sur les produits biologiques
  - Un financement propre à l'entreprise peut être disponible si le projet est destiné à des marchés supplémentaires.

Personne-ressource :  
Matthew Holmes  
Organic Trade Association au Canada  
[mholmes@ota.com](mailto:mholmes@ota.com)  
<http://www.ota.com/otacanada.html>

# Initiatives fédérales seulement : Un secteur compétitif et innovateur



- **Programme Agri-marketing (suite)**
- Stratégie de l'Association canadienne des exportateurs à l'alimentation (CFEA)
  - Stratégie axée sur les petites et les moyennes entreprises dans les secteurs des ingrédients et du ginseng, et de la transformation des aliments et des boissons.
  - L'objectif est de fournir des outils de formation pour les exportateurs débutants.
  - La stratégie sera axée sur les É.-U., l'Asie-Pacifique, l'Europe et le Moyen-Orient.
  - Les activités génériques comprendront :
    - Des mentorats
    - Des ateliers de travail
    - Des salons et des missions commerciales

Personne-ressource :

Susan Powell

Association canadienne des exportateurs à l'alimentation

[susanp@cfea.com](mailto:susanp@cfea.com)

[www.cfea.com](http://www.cfea.com)

# Initiatives et programmes fédéraux supplémentaires



- Régime Bio-Canada
- Fonds Agri-flexibilité
- Initiative Agri-transformation
- Programme canadien d'adaptation agricole

# Régime Bio-Canada



- Le *Règlement sur les produits biologiques* est entré en vigueur le 30 juin 2009.
- Portée du règlement : commerce international (importations) et interprovincial.
- Les organismes de certification fournissent des services en vertu du Régime Bio-Canada.
- <http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/orgbio/cblastf.shtml>
- La politique commerciale s'appliquera jusqu'au 30 juin 2011.
- Pour porter la mention « biologique », un produit doit être certifié conformément aux normes biologiques canadiennes.
  - Systèmes de production biologique – Principes généraux et normes de gestion (CAN/CGSB 32.310-2006)
  - Systèmes de production biologique – Listes des substances permises (CAN/CGSB 32.311-2006)
  - [http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/cgsb/on\\_the\\_net/organic/index-f.html](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/cgsb/on_the_net/organic/index-f.html)



# Régime Bio-Canada



- Entente d'équivalence pour le commerce de produits biologiques entre le Canada et les É.-U.
- Les produits importés des É.-U. au Canada :
  - ne peuvent être produits à l'aide de nitrate de sodium;
  - ne peuvent être produits par des méthodes de production hydroponiques ou aéroponiques;
  - Les animaux doivent être produits conformément aux capacités de charge du bétail canadien.
- Les produits exportés vers les É.-U. à partir du Canada :
  - Les animaux traités avec des antibiotiques ne doivent pas être commercialisés comme produits biologiques aux É.-U.
- D'autres ententes d'équivalence sont en cours de négociation.
- **Personne-ressource :**  
Michel Saumur  
Agence canadienne d'inspection des aliments  
[michel.saumur@inspection.gc.ca](mailto:michel.saumur@inspection.gc.ca)  
<http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/orgbio/orgbiof.shtml>  
(613) 773-6218

# Fonds Agri-flexibilité



- **Fonds Agri-flexibilité (500 M \$)**
  - Objectif : Améliorer la compétitivité du secteur et faciliter la mise en œuvre de nouvelles initiatives qui :
    - réduisent les coûts de production du secteur et améliorent la viabilité de celui-ci du point de vue de l'environnement;
    - favorisent l'innovation de la chaîne de valeur et l'adaptation du secteur;
    - saisissent les occasions et les défis émergents du secteur.
  - Demandeurs admissibles :
    - Particuliers
    - Partenariats
    - Universités et collèges
    - Coopératives
    - Offices de commercialisation
    - Administrations municipales
    - Organismes à but lucratif et à but non lucratif

# Fonds Agri-flexibilité



- **Agri-flexibilité (suite)**

- Quelques critères pour déterminer l'admissibilité :
  - L'initiative ne doit pas dupliquer les programmes Cultivons l'avenir ou tout autre programme FPT.
  - L'initiative ne doit pas altérer l'avantage concurrentiel d'une province ou d'un secteur au profit d'une autre province ou d'un autre secteur.
  - Les initiatives doivent être réalisées d'ici au 31 mars 2014.
- Conditions du financement :
  - Contribution du promoteur de 50 % des coûts admissibles (cible) – 25 % est acceptable
  - Financement total octroyé par le gouvernement ne doit pas excéder 85 %
  - Organismes à but lucratif – les contributions sont habituellement remboursables sur une période de huit ans
  - Organismes à but non lucratif – les contributions ne sont pas remboursables

Personne-ressource

[Agriflex@agr.gc.ca](mailto:Agriflex@agr.gc.ca)

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1247082294164&lang=fra>

# Initiative Agri-transformation



- **Agri-flexibilité (suite)**

- Initiative Agri-transformation (50 M \$)

- Objectif : Accroître la compétitivité du secteur de l'agri-transformation au Canada et faciliter l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés de transformation.
- Demandeurs admissibles :
  - Coopératives et entreprises à but lucratif qui œuvrent principalement dans la transformation de denrées agricoles brutes ou d'ingrédients agricoles.
- Projets admissibles :
  - Achat et installation de matériel et d'équipement nouveaux pour l'entreprise dans des installations au Canada
  - Passation de contrats avec une expertise pour la prestation de services relatifs à l'installation de l'équipement, ainsi qu'aux services de consultation, conception et conseils.
- Contributions remboursables jusqu'à deux millions ou 50 % des coûts admissibles (le moindre des deux montants)

Personne-ressource

[api@agr.gc.ca](mailto:api@agr.gc.ca)

[www.agr.gc.ca/API](http://www.agr.gc.ca/API)

# Programme canadien d'adaptation agricole



- **Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) (163 M \$)**
  - Objectif : améliorer la capacité du secteur à saisir de nouveaux débouchés, à réagir aux problèmes nouveaux et émergents, et à explorer et mettre à l'essai des solutions à des problèmes courants et nouveaux, afin de l'aider à s'adapter et à demeurer concurrentiel.
  - Demandeurs admissibles :
    - Organismes et associations
    - Coopératives
    - Offices de commercialisation
    - Groupes autochtones
    - Entreprises à but lucratif et particuliers.
  - Projets admissibles :
    - Exploitent de nouveaux débouchés
    - Répondent aux enjeux nouveaux et émergents
    - Explorent et mettent à l'essai des solutions aux problèmes courants et nouveaux
    - Doivent clairement démontrer leur potentiel de viabilité économique et leur autonomie à long terme, garantie par la nature du projet.

Personne-ressource :

Programme canadien d'adaptation agricole

[caap-pcaa@agr.gc.ca](mailto:caap-pcaa@agr.gc.ca)

<http://www4.agr.gc.ca/AAFC-AAC/display-afficher.do?id=1182366508375&lang=fra>

# Programme canadien d'adaptation agricole



- **Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA)**
    - Conseil de l'adaptation agricole de l'Ontario : 28,1 M \$ sur cinq ans (2009-2014) pour mettre en place le PCAA en Ontario
- Trois axes du programme :
- Portée régionale
    - Répond à un enjeu régional ou provincial
  - Portée multirégionale
    - Répond à un enjeu au-delà des frontières d'une province ou d'un territoire.
    - Fait participer autant de collaborateurs et de partenaires que possible.
    - Un minimum de deux conseils provinciaux ou territoriaux.
  - Portée nationale
    - Participation et soutien des organismes nationaux requis.
    - Procure des avantages au secteur dans l'ensemble du pays.
    - Les demandes doivent être envoyées directement à AAC : [caap-pcaa@agr.gc.ca](mailto:caap-pcaa@agr.gc.ca)

Personne-ressource :  
Conseil de l'adaptation agricole de l'Ontario  
[info@adaptcouncil.org](mailto:info@adaptcouncil.org)  
<http://www.adaptcouncil.org/>



## Renseignements

Bob Watts

Directeur adjoint – Division des boissons et des produits biologiques

Bureau de la chaîne de valeur des aliments

Agriculture et Agroalimentaire Canada

[robert.watts@agr.gc.ca](mailto:robert.watts@agr.gc.ca)

(613) 773-0181

Gilbert Arnold

Agent du commerce et des marchés

Bureau régional de l'Ontario (Guelph)

Agriculture et Agroalimentaire Canada

[gilbert.arnold@agr.gc.ca](mailto:gilbert.arnold@agr.gc.ca)

(519) 837-5850